

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE

ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE

Le Comité Départemental des Hauts-De-Seine annonce la tenue de son assemblée générale électorale.

Date :

Vendredi 26 juin 2020

Adresse :

**Maison des Jeunes et de la Culture, Théâtre
Le parvis des droits de l'homme
96-98 Rue Saint-Denis
92700 Colombes**

Horaire :

19h30

Conformément aux statuts du Comité Départemental des Hauts-De-Seine, l'assemblée générale réunira les présidents des associations affiliées, ou à défaut un licencié du club mandaté par le président.

Au cours de cette assemblée générale annuelle se tiendra notamment l'élection d'un nouveau comité directeur ainsi que d'un nouveau président et l'élection des représentants départementaux des clubs aux assemblées générales de la Fédération et de la Ligue Régionale.

L'ordre du jour complet sera communiqué avec les convocations pour l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale, le comité départemental des hauts de seine lance un appel à candidature pour les mandats au nouveau comité directeur, ainsi que pour les représentants des clubs aux assemblées générales de la Fédération et de la Ligue Régionale Ile-De-France.

En application de l'article 12 des statuts de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées le Comité Départemental des Hauts-De-Seine dispose de 7 postes de représentants départementaux des clubs à pourvoir (5 représentants pour l'assemblée générale de la Fédération, plus 2 pour la Ligue Régionale Ile-De-France).

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **vendredi 5 juin 2020** soit 20 jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Les convocations seront transmises au plus tard le **mercredi 10 juin 2020** soit 15 jours francs avant l'assemblée générale.

Jean PERBAL
Président du CDK92